RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel

CCM METZ SUD LES COTEAUX

☎ [redacted] BIC : [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CCM METZ SUD LES COTEAUX [redacted]
déclare et atteste avoir reçu la somme de 50 000 €.
Monsieur Joffrey NASSO Monsieur Jérôme BASTIEN, gérants de la société 2J METZ EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Joffrey NASSO [redacted]
Nombre de parts	25500
Montant versé	25 500 €
2e associé	Jérôme BASTIEN [redacted]
Nombre de parts	24500
Montant versé	24 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

[redacted]